

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	07/29/2020	000000467347	07/29/2020
			Date de la première version publiée:
			07/29/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CHROMA FINISH M1.5 CUS

Code du produit : 000000000050002379

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.

Adresse : 601 DELMAR AVE
Pointe-Claire QC H9R 4A9

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Reins, Système immunitaire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version 2.0 Date de révision: 07/29/2020 Numéro de la FDS: 000000467347 Date de dernière parution: 07/29/2020
Date de la première version publiée: 07/29/2020

en cas d'inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence

:

Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P311 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	>= 50 - < 75
acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol	25265-77-4	>= 0.3 - < 3

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version 2.0	Date de révision: 07/29/2020	Numéro de la FDS: 000000467347	Date de dernière parution: 07/29/2020 Date de la première version publiée: 07/29/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- | | |
|---|--|
| En cas d'inhalation | : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical. |
| En cas de contact avec la peau | : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer. |
| En cas d'ingestion | : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne PAS faire vomir. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Peut provoquer une allergie cutanée.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée
Mousse
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO2) |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité. |
| Produits de combustion dangereux | : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone
oxydes de carbone |
| Information supplémentaire | : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : Porter un appareil respiratoire autonome. |

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	07/29/2020	000000467347	07/29/2020
			Date de la première version publiée:
			07/29/2020

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.
Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).
Le produit déversé devrait être éliminé conformément à tous les règlements gouvernementaux pertinents.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter la formation d'aérosols.
Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.
Eviter le contact avec la peau.
Eviter le contact avec les yeux.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Matières à éviter : Pas de données applicables disponibles.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	VME (Fraction respirable)	0.025 mg/m ³	ACGIHTLV
		VME	0.05 mg/m ³ (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		OSHA Action level	0.025 mg/m ³ (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version 2.0 Date de révision: 07/29/2020 Numéro de la FDS: 000000467347 Date de dernière parution: 07/29/2020
 Date de la première version publiée: 07/29/2020

			laire)	1050
		valeur REL (Poussière alvéolaire)	0.05 mg/m3	NIOSH
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Frac- tion respi- rable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Frac- tion respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH

**Mesures d'ordre tech-
nique** : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
 Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
 Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
 Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/29/2020
2.0	07/29/2020	000000467347	Date de la première version publiée: 07/29/2020

nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: Blanc cassé à havane clair
Odeur	: légère, terreux(se)
pH	: 9 - 10 (25 °C)
Point de fusion	: Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	: Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	: non applicable
Point d'éclair	: > 93.34 °C
	Méthode: Méthode standard de détermination du point d'éclair de liquides en coupelle fermée (Setaflash)
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	: Pas de données applicables disponibles.
Densité de vapeur relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité	: env. 1.8 gcm ³ (25 °C)
Masse volumique apparente	: non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version 2.0	Date de révision: 07/29/2020	Numéro de la FDS: 000000467347	Date de dernière parution: 07/29/2020 Date de la première version publiée: 07/29/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	non applicable
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/29/2020
2.0	07/29/2020	000000467347	Date de la première version publiée: 07/29/2020

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Version 2.0	Date de révision: 07/29/2020	Numéro de la FDS: 000000467347	Date de dernière parution: 07/29/2020 Date de la première version publiée: 07/29/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Quartz (SiO₂):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: non applicable

acide isobutyrique, monoester avec 2,2,4-triméthylpentane-1,3-diol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.2 (25 °C)
pH: 7
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC
BPL: non

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/29/2020
2.0	07/29/2020	000000467347	Date de la première version publiée: 07/29/2020

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	:	Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1001-1050	:	OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050) (US)
ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV	:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1001-1050 / OSHA Action level	:	Niveau d'action OSHA:
29 CFR 1910.1001-1050 / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/29/2020
2.0	07/29/2020	000000467347	Date de la première version publiée: 07/29/2020

allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 07/29/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHROMA FINISH M1.5 CUS



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/29/2020
2.0	07/29/2020	000000467347	Date de la première version publiée: 07/29/2020

DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR